

NOTE DE SERVICE N° 14/2009

AUX FAMILLES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'UNITÉ DE JOUR

Objet : Pandémie grippale, mesures conservatoires.

Le développement des cas de grippe au sein du CAS m'amène, conformément au PCA (Plan de Continuité de l'Activité) à prendre des mesures conservatoires pour éviter, si possible, de nouvelles contaminations par le virus de la grippe.

En ce qui vous concerne, je vous informe qu'il s'avère beaucoup plus prudent, conformément aux recommandations ministérielles, que vous gardiez votre fils ou fille à votre domicile pendant l'épisode pandémique au CAS, cependant toute l'équipe pourra vous guider et vous assister par téléphone. Bien entendu, en cas de nécessité absolue, nous pourrions être amenés à trouver une solution avec vous.

Enfin, je tenais à vous préciser que mes services sont à votre écoute, ils pourront vous donner de plus amples précisions sur les mesures qui ont été mises en place au sein du centre.

Je vous remercie pour votre compréhension et ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Fait à Forcalquier le 11 septembre 2009

LE DIRECTEUR - CH. DUMOTIER

